



Syndicat National des Transports Urbains

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

SECTION SEMITAN

Le 19 mai 2016

DROIT A LA TRANQUILITE PUBLIQUE

La CFDT SEMITAN est inquiète et se fait la porte parole des salariés confrontés à l'insécurité grandissante de certaines stations de tram. Conducteurs, agents de contrôle et de prévention, sont de plus en plus angoissés à l'idée de devoir venir travailler sur les sites de Commerce, Pirmil ou de Souillarderie. De nombreux voyageurs aussi fréquentent ces lieux avec appréhension. Ces stations très fréquentées sont en effet devenues depuis plusieurs mois des pôles de trafics de drogues où l'état de droit recule face à l'avancée des dealers. Ceux-ci se sont rendus maîtres du terrain, adoptant un comportement agressif face à tout ce qui pourrait gêner leurs trafics. Nous ne comptons plus les tentatives d'intimidation, les agressions verbales vis-à-vis des agents de la SEMITAN. Les voyageurs sont quant à eux sollicités brutalement et malheur à celui qui oserait intervenir ! La tension est palpable et nous fait craindre des incidents graves dans un futur proche.

Face à cette situation inacceptable, **la CFDT** et les autres organisations syndicales de la SEMITAN ont interpellé le préfet en février dernier. Le CHSCT a déposé un avis de danger grave et imminent en avril. La direction de la SEMITAN, qui n'a bien sûr pas autorité de police, n'a pu que conseiller à ses salariés d'éviter au maximum la fréquentation de ces stations devenues dangereuses, actant par là même la disparition de l'état de droit !

En réponse à ces alertes les autorités ont renforcé la présence policière mais de manière épisodique et sans résultat pérenne. Le préfet s'est bien engagé à inclure un volet transports dans le prochain contrat annuel territorialisé de tranquillité publique, mais nous n'avons à ce jour aucun détail, ni des mesures envisagées ni de la date de leur mise en application. Mise en place de la vidéo-protection ? Renforcement des forces de l'ordre ? Application pour l'été ? Pour l'Automne ? Pour l'an prochain... ?

La CFDT SEMITAN devra t'elle se résoudre à interrompre la desserte de ces lieux dangereux pour préserver la sécurité des salariés et des clients si les réponses des autorités tardent trop et ne sont pas à la hauteur des enjeux ?

La CFDT SEMITAN tient ici à rappeler que ces faits ne sont pas nouveaux, que les autorités ont bien été alertées depuis plusieurs mois et que nous les tiendrons donc pour intégralement responsables de tout dérapage de cette situation. Face au danger, l'argument du temps nécessaire à la mise en place de mesures efficaces ne tient pas : l'urgence exige de la réactivité et depuis bientôt 6 mois, à part des mots et quelques actions ponctuelles...

La CFDT Sémitan